

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de Solvay approuve l'ensemble des résolutions proposées

Bruxelles, le 15 mai 2013 --- L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de Solvay s'est réunie hier au Palais des Académies à Bruxelles. L'ensemble des résolutions a été adopté par les actionnaires.

L'Assemblée Générale a en particulier approuvé le paiement du dividende par action à 3,20 euros brut pour l'exercice fiscal 2012. Après déduction de l'acompte de 1,20 euros brut par action (0,90 euro net) versé le 17 janvier 2013, le solde du dividende s'élève à 2,00 euros brut par action (ou 1,50 euros net), payable le 21 mai 2013.

Le détail des résolutions et les résultats des votes sont disponibles sur le site Internet de Solvay, dans la rubrique « Investors » :

<http://www.solvay.com/en/investors/corporategovernance/shareholdersmeetings.aspx>

Groupe chimique international, **SOLVAY** accompagne l'industrie dans la recherche et la mise en oeuvre de solutions toujours plus responsables et créatrices de valeur. Le Groupe est résolument engagé dans le développement durable et focalisé sur l'innovation et l'excellence opérationnelle. Au service de marchés diversifiés, Solvay réalise 90 % de son chiffre d'affaires dans des activités où il figure parmi les trois premiers mondiaux. Le Groupe, dont le siège se trouve à Bruxelles, emploie environ 29 000 personnes dans 55 pays, et a réalisé un chiffre d'affaires de 12,4 milliards d'euros en 2012. Solvay SA (**SOLB.BE**) est coté à la Bourse **NYSE Euronext** de Bruxelles et de Paris (Bloomberg: **SOLB.BB** - Reuters: **SOLBT.BR**).

LAMIA NARCISSE

Relations presse
+ 33 1 53 56 59 62

CAROLINE JACOBS

Relations presse
+ 32 2 264 1530

MARIA ALCON-HIDALGO

Relations Investisseurs
+ 32 2 264 1984

EDWARD MACKAY

Relations Investisseurs
+ 32 2 264 3687

This press release is also available in English. - Dit persbericht is ook in het Nederlands beschikbaar.